



Laurent Russias



“Préserver le Pic noir dans la Loire.”

Laurent Russias est technicien “milieux naturels” au service environnement du Conseil général de la Loire depuis 1995. Autrefois technicien en forêt privée, il gère de manière sylvo-environnementale un patrimoine de 1500 hectares qui recouvre notamment les hêtraies du Pilat abritant une espèce protégée : le Pic noir. “Cet oiseau est passionnant. J’ai d’ailleurs fait mon mémoire de fin d’études forestières sous la direction du professeur Frochot de la Faculté de Dijon sur cette espèce” explique Laurent Russias. Il nous présente cet oiseau exceptionnel en le replaçant dans un contexte de production sylvicole.

photo A. Chabery / CRPF / photo O. Lépine

Depuis toujours, le Pic noir niche dans les forêts montagneuses de France. “On le retrouve dans les Monts du Forez, les Monts de la Madeleine ou les Bois Noirs” précise Laurent Russias. “C’est un forestier pur”. Pour vivre, un couple de Pics noirs a besoin de 1300 ha de forêts. Ajoutons que l’espèce est inféodée à la hêtraie. “Les naturalistes considèrent un peu le Pic noir comme un oiseau mythique. Grâce à son cri très particulier et sonore, on l’entend plus souvent qu’on ne le voit. Il s’agit pourtant du plus grand pic d’Europe”.

Une question demeure. Cet oiseau est-il nuisible aux arbres ? Le sylviculteur constate que le Pic noir perce une loge dans le hêtre d’une hauteur de 50 à 60 cm pour installer son nid. Laurent Russias a souhaité chiffrer les impacts positifs et négatifs du Pic noir sur la production de bois. “En moyenne, la perte occasionnée par le prélèvement représente un 1 euro par ha et par an” observe-t-il. Le Pic noir est cependant un grand consommateur d’insectes xylophages qui déprécient les peuplements résineux. Il peut manger jusqu’à 34 % d’insectes nuisibles à la forêt.

Pendant la période de juillet-août, un couple de Pics noirs peut consommer plus de 90000 scolytes, bien au-delà de toutes les techniques de luttes artificielles. Une caractéristique qui est particulièrement appréciable dans le contexte sanitaire actuel suite à la tempête de fin 1999. L’ornithologue Michel Cuisin avait d’ailleurs fait ce constat dès les années 1920. De son étude sur le Pic noir, Laurent Russias retire également un solde très nettement positif en faveur de la forêt”. Sur un espace semi montagnard constitué de hêtraies et de massifs résineux, nous obtenons en effet un solde positif de 5 à 11 euros par hectare”.

Les forestiers ont tout à gagner en protégeant le Pic noir. C’était déjà l’avis de Michel Cuisin qui s’est passionné pour le “pic corbeau” comme on l’appelle couramment. Clairvoyant, ce grand naturaliste constatait que “la variété de la faune est une richesse de plus en plus menacée. On comprendra qu’il est indispensable de la préserver. Et personne ne niera que les Pics noirs sont un élément vivant des forêts”. contact : Laurent Russias / Conseil Général de la Loire laurent.russias@cg42.fr



Groupe de travail en forêt

1- Dégâts importants : la solution existe.

Depuis plusieurs années, les propriétaires de la Loire ont constaté d’importants dégâts sur les plants et semis pouvant être attribués au chevreuil. Par le biais de leur syndicat, ils sont intervenus auprès du préfet pour obtenir une augmentation du nombre des bracelets de chasse juste après la tempête.

Les attributions de bracelets ont donc doublé en 2001 sur tous les massifs “tempête”, puis augmenté de 50 % soit un triplement en 3 ans. L’exemple du massif 11 est caractéristique. Avec un triplement des attributions, le chevreuil ne diminue que de moitié (cf graphique), grâce à l’augmentation de la fécondité : les chèvres se nourrissent mieux car moins nombreuses et ont plus de chevillards. La population, rajeunie, moins nombreuse permet donc une chasse plus importante en occasions de tirs.

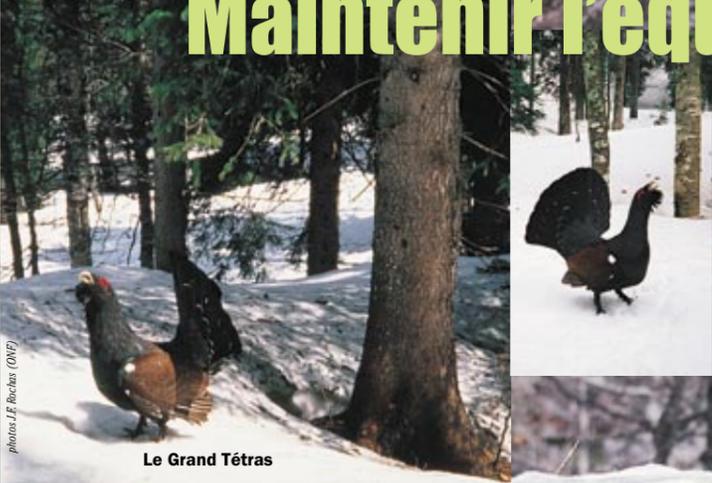


Qu’en est-il parallèlement de la flore et des semis forestiers ? Le CRPF a réuni un groupe de travail rassemblant tous les acteurs concernés : forestiers, chasseurs et écologistes pour mesurer la fréquence de consommation des semis dans et en dehors d’enclos répartis selon un dispositif statistique. On s’aperçoit que la consommation des semis de sapin passe de 79 % en 2002 à 51 % en 2003 et 37 % en 2004, ce qui est nettement plus supportable.



On le voit au total, un triplement des plans de chasse (en phase initiale) a diminué la population de chevreuils par 2 sans l’éradiquer. Il a plus que doublé les occasions de tirs et le prélèvement “chasse”. Il a également permis d’espérer le renouvellement des sapinières, à structure diversifiée, intéressantes à conserver, en offrant une alimentation plus variée à la faune. La démarche de travail collégial sur le terrain est intéressante car elle permet des échanges dépassionnés et une compréhension partagée de la gestion équilibrée de nos milieux forestiers.

Philippe Glatz
Michel de Galbert
contact : Philippe Glatz / technicien CRPF
tél. 04 77 64 26 79



Le Grand Tétrás

Programme espèces menacées

2- Trouver un équilibre forestier avec les tétraonidés.

Le grand tétras était autrefois présent sur l’ensemble du Bugey. Selon les recensements effectués par les naturalistes en 1990, sa population est en chute libre malgré l’interdiction de chasse datant de 1974. “Un programme européen “Life Tétrás” a permis de lancer des opérations de maintien des effectifs sur le Jura notamment” remarque Alain Lyaudet technicien CRPF à Bellegarde-sur-Valserine. Un document d’orientation sylvicole spécifique aux milieux à tétraonidés a été rédigé. Il entend protéger l’espèce en évitant de pénaliser le revenu forestier.

En Rhône-Alpes, les derniers tétras sont cantonnés sur le plateau de Champfremier et dans la Haute-Chaîne du Jura. “Entre 1990 et 1995, un inventaire a fait état de 150 à 190 individus sur l’ensemble du département” note Alain Lyaudet. “Ce qui paraît assez faible pour la survie de l’espèce. Les tétraonidés sont d’ailleurs en régression sur la majeure partie de l’Europe. Le grand tétras, aussi nommé grand coq de bruyère, est le plus gros oiseau européen de la famille des Gallinacés. Les ornithologues ont coutume de dire qu’il a une “double-vie”. Il loge perché sur les sapins pectinés et les gros hêtres à la mauvaise saison. Aux beaux jours, il devient un marcheur invétéré. Traditionnellement, les populations de grand tétras se structurent autour d’une place de chant. Elles utilisent des espaces forestiers pouvant couvrir jusqu’à 200 ha. Principale contrainte pour le sylviculteur, cet oiseau a besoin de tranquillité sur une longue période de l’année, depuis les premières chutes de neige jusqu’aux environs du 30 juin (fin de période de nidification).

Sur la base du volontariat, les propriétaires forestiers privés sont donc invités à respecter un calendrier lié à la biologie de l’animal. Concrètement, il s’agit de “caler” les interventions en forêt selon les périodes d’hivernage, de chant, et de nidification. Dans ce calendrier, tout est codifié : inventaire, martelage, bûcheronnage, débardage ou desserte. Notons que la vie du tétras est étroitement liée à un type de forêt et même de sylviculture. Cet oiseau est inféodé aux forêts à dominante résineuse situées au-dessus de 1100 mètres d’altitude. Son alimentation hivernale est entièrement composée d’aiguilles de sapin pectiné. “Très riche en azote, l’aiguille de sapin lui permet de lutter contre le froid” souligne Alain Lyaudet. La présence du grand tétras appelle également une sylviculture appropriée. “On ne le trouve pas dans les forêts épaisses et mal entretenues. L’idéal reste donc la futaie jardinée en équilibre dynamique” observe notre technicien. Les spécialistes affirment que “le grand tétras mesure l’équilibre de notre nature”.

photos J.F. Rochas (ONF)



Alain Lyaudet / CRPF
tél. 04 50 48 23 79
crpfbellegarde@free.fr

Parcs régionaux

3- Protéger la faune et l’activité économique.

Le Parc du Vercors est particulièrement riche en grande faune. Les promeneurs y rencontrent le cerf et le chevreuil, le mouflon, le chamois, le bouquetin et le sanglier. En occasionnant des dégâts parfois importants, certaines espèces représentent néanmoins une contrainte pour le développement de certaines activités économiques locales. “Le Parc du Vercors a donc lancé un projet d’observatoire de la grande faune en réunissant tous les partenaires concernés” note Denis Pellissier technicien forestier du CRPF chargé de mission “forêt” au parc. Ce projet doit notamment fournir des informations sur la situation et l’évolution des ongulés. Une réflexion est engagée sur l’interaction entre les ongulés et la végétation forestière.

En 2001, une étude d’impact des ongulés sur la végétation forestière a été mise en place, sur 5 communes et 11000 ha de forêts. “240 points font l’objet de relevés sur la consommation des espèces ligneuses du cortège floristique et sur l’abroustissement des essences-objectifs par les ongulés” observe Denis Pellissier. “Sur l’ensemble de ces points, selon un protocole clairement défini, on évalue la consommation et l’abroustissement annuel des différentes essences par les ongulés”. Une forte pression a été constatée. On note un indice de pression sur la flore de 50 % pour la 1^{ère} année et de 40 % pour les 2 années suivantes, où la neige était plus présente.

Le sapin poussant lentement a 98 % de chances d’être abrousté au moins 1 fois. Et 90 % de chances d’être abrousté au moins 2 fois” déplore Denis Pellissier. Selon l’analyse statistique, compte tenu des faibles densités de semis pour cette essence, seulement une dizaine de semis par ha serait indemne. Ceci est trop faible pour envisager un renouvellement de la sapinière. Les analyses traduisent des résultats similaires pour l’érable sycomore et une pression moindre sur le hêtre pour lequel la densité des semis est plus forte. “En parcourant les massifs du secteur, on a l’impression que le stade de régénération où les semis se situent entre 10 cm et 1,5 m de hauteur fait souvent défaut”.

Pour compléter cette phase d’étude, un autre dispositif s’appuyant sur des enclos répartis en forêt privée, domaniale et communale permet de mesurer l’effet cumulé de la pression des ongulés sur la végétation, et d’apprécier leur part de responsabilité dans le déficit de régénération. Un recul de 4 ou 5 ans sera nécessaire” explique Denis Pellissier. Les sylviculteurs locaux seront peut-être amenés à faire réduire fortement les populations d’ongulés, notamment celle des cervidés. “Si rien n’est fait, d’ici 50 ans, on peut imaginer un appauvrissement regrettable des hêtraies-sapinières dans certains secteurs du Vercors” avance notre technicien. Un développement trop important des ongulés ne doit pas se faire au détriment de la forêt.

photo L. Meyer



Denis Pellissier / CRPF : tél. 04 75 48 17 73
denispellissier@pnr-vercors.fr